

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2024 - 18477 - 2020 B 02443 - 887 681 609 - 10 Tout pile

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :



## A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	EURL 10 tout pile		
Adresse du principal établissement	113 rue d'Hem 59491 VILLENEUVE D'ASCQ		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Activités des sièges sociaux
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	------------------------------

## C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

## 1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	38 135	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				

## 2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 19 %	Autres PV imposables au taux de 19 %	PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
--	--------------------------------------	---	------------------------------------

## 3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	<input type="checkbox"/>
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	<input type="checkbox"/>	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	<input type="checkbox"/>
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	<input type="checkbox"/>	Société d'investissements immobiliers cotée	<input type="checkbox"/>
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	<input type="checkbox"/>
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

## 4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

## D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

## E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

## F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%
---	---

## G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinque C-I-1) :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2) :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

## H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> N° d'agrément du CGA ECF <input type="checkbox"/>

Nom et adresse :

- du Comptable :	Indép.	SASU TERRE D'ENTREPRENEURS 300 RUE DU NOIR DEBOUT 59242 CAPPELLE-EN-PEVELE
- du Conseil :		
- du CGA ou du viseur conventionné :		
- du prestataire :		

certifié conforme  
à l'affichage  
Signature

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

## I- RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

## J- RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	Indemnités forfaitaires
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
LECLERCQ Alban 3 Rue du Pont Marais 5978	66 662	2023	59 907				

## K- DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

## L- CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

## M- CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

**① BILAN SIMPLIFIÉ**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

ACTIF	Brut	Amort. Provisions	Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
	①	②		③		④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012				
- Autres	014	016				
Immobilisations corporelles	028	16 116	030	3 867	12 249	13 544
Immobilisations financières (1)	040	217 050	042		217 050	217 050
<b>(5) TOTAL I</b>	<b>044</b>	<b>233 166</b>	<b>048</b>	<b>3 867</b>	<b>229 299</b>	<b>230 594</b>
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	17 520	070		17 520	36 120
Autres créances (3)	072	1 633	074		1 633	1 796
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	25 417	086		25 417	18 447
Charges constatées d'avance	092		094			
<b>TOTAL II</b>	<b>096</b>	<b>44 570</b>	<b>098</b>		<b>44 570</b>	<b>56 363</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>277 736</b>	<b>112</b>	<b>3 867</b>	<b>273 869</b>	<b>286 957</b>

PASSIF		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	120	66 662	66 662
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	6 667	6 666
Réserves règlementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	55 872	23 955
Report à nouveau	134		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>136</b>	<b>29 358</b>	<b>31 917</b>
Subventions d'investissement	137		
Provisions règlementées	140		
<b>TOTAL I</b>	<b>142</b>	<b>158 559</b>	<b>129 201</b>
Provisions pour risques et charges	<b>TOTAL II</b>	<b>154</b>	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	94 397	115 607
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	142	3 918
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	4 904	14 901
Comptes courants d'associés	173	5 000	23 330
Autres dettes	175	5 400	
Produits constatés d'avance	174		
<b>TOTAL III</b>	<b>176</b>	<b>115 310</b>	<b>157 756</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>180</b>	<b>273 869</b>	<b>286 957</b>

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	72 975
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	666
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ  
DE L'EXERCICE (en liste)**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons)	209	210		
Production vendue biens	intracommunautaires	215	214		
Production vendue services		217	218	149 000	169 676
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	1 390	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				<b>232</b>	<b>150 390</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234			
Variation de stock (marchandises)		236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238	1 361		1 227
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240			
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier)	immobilier		242	14 535	13 124
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	583	244	7 558
Rémunerations du personnel			250	59 907	75 271
Charges sociales			252	28 931	31 609
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255	254	1 961	1 635
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		262		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>264</b>	<b>114 253</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>			<b>270</b>	<b>36 137</b>	<b>38 999</b>
Produits financiers			<b>III</b>	280	
Produits exceptionnels			<b>IV</b>	290	
Charges financières			<b>V</b>	294	1 059
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		<b>VI</b>	300	
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinque D)				
Impôts sur les bénéfices			<b>VII</b>	306	5 720
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>			<b>310</b>	<b>29 358</b>	<b>31 917</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				
Rémunerations et avantages personnels non déductibles			<b>312</b>	<b>29 358</b>	<b>314</b>
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					
Provisions non déductibles					
Impôts et taxes non déductibles			<b>324</b>	<b>6 513</b>	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 264
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
<b>Déductions</b>					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345		
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		<b>352</b>	<b>38 135</b>	<b>354</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		(dont imputés sur le résultat)			360
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		<b>370</b>	<b>38 135</b>	<b>372</b>

**DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

Exercice clos le 31/12/2023

<b>I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>
	<b>Montant</b>
Loyers excédentaire véhicule	2 264

<b>II - DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>
	<b>Montant</b>

### ③ **IMMobilisations - Amortissements - Plus-values - Moins-values**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)		Désignation de l'entreprise :		10 tout pile					
I - IMMOBILISATIONS								Réévaluation légale	
Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations	- Fonds commercial	400		402		404		406	
incorporelles	- Autres	410		412		414		416	
I	- Terrains	420		422		424		426	
m	- Constructions	430		432		434		436	
m	- Installations techniques matériel								
o	et outillage industriels	440		442		444		446	
	- Installations générales								
c	agencements divers	450	11 497	452		454		456	11 497
o	- Matériel de transport	460	3 953	462		464		466	3 953
r	- Autres immobilisations								
P	corporéelles	470		472	666	474		476	666
Immobilisations financières		480	217 050	482		484		486	217 050
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>232 500</b>	<b>492</b>	<b>666</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>233 166</b>

## II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
I - Terrains	510	512	514	516
m - Constructions	520	522	524	526
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 421	1 150	546
c - Matériel de transport	550	485	791	556
o - Autres immobilisations corporelles	560	562	20	566
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>1 907</b>	<b>572</b>	<b>1 961</b>
			<b>574</b>	<b>576</b>
				<b>3 867</b>

### III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

# ④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES -

## DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : 10 tout pile
--	--

### I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

### B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises	C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
	TOTAL	770	775
			Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B 780

### II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter 870

### III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	7 820
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	7 820	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	22 778
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	22 778
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	33 800
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	1 193
Montant des prélevements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

**5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant **DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE****I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
<b>TOTAL I</b>	106

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
<b>TOTAL II</b>	144

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
<b>TOTAL III</b>	152

**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)</b>	137
-----------------------------	-------------------------------------	-----

**V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

**Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.**

**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE**

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

**⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

N° SIREN	887681609
Dénomination de l'entreprise	10 tout pile
- N°, Type et nom de voie	113 rue d'Hem
Adresse :	
- Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	66 662

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES**

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie			Pays	
	Code postal	Commune			

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES**

Titre (1)	M.	Nom patronymique / Prénom	LECLERCQ Alban		
Nom marital			% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	16/08/1977	N° Département	59	Pays FR
	Commune	ROUBAIX			
Adresse :	N° et voie	3 Rue du Pont Marais		Pays	FR
	Code postal	59780	Commune	WILLEMS	

## 7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

N° SIREN	887681609
Dénomination de l'entreprise	10 tout pile
- N°, Type et nom de voie	113 rue d'Hem
Adresse :	
- Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	9TROISQUARTS		
N° SIREN (si société établie en France)	522385749			% de détention	50,00
Adresse :	N° et voie	6 AV DE LA CREATIVITE		Pays	FR
	Code postal	59650	Commune	VILLENEUVE D ASCQ	

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant   
(page 1/2)

**Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)**

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre 

**Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)**

Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse			
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

**I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE**

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)**

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

**II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

**PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")****III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31/12/2023

(page 2/2)

### IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux

Bénéficiaire		Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie		
Complément de distribution		Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie

## DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

## A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	EURL	10 tout pile
Complément de dénomination		
N° SIREN	887681609	
N° de Téléphone	06 63 58 59 82	
- N°, Type et nom de voie	113 rue d'Hem	
Adresse	- Complément de distribution	
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville	59491	VILLENEUVE D'ASCQ
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF
		7010Z

## B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

## C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

## D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

## E - MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice clos le 31/12/2023

Produits à recevoir	Montant

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2023

**Identification de la société**

Désignation de la société	10 tout pile
Numéro SIREN du principal établissement	887681609
Code NAF	7010Z
- N°, Type et nom de voie	
- Complément de distribution	
- Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville / Pays	

**I - Résultats de l'exercice**

**A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun**

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	38 135
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

**B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme**

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art 39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II - Bénéfices soumis au taux réduit**

g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit communautaire que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 135
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
<b>TOTAL (h. + i. + j. + k.)</b>	<b>38 135</b>

**l. III - Bénéfices soumis au taux normal**

(a. - c. - h. - i.)

**m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %**

(d. - j. - k.)

**10 Tout pile**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 66 662 euros**  
**Siège social : 3 rue du Petit Marais**  
**59780 WILLEMS**  
**887 681 609 RCS LILLE METROPOLE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 29 358 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 358 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société

Certifié conforme  
La Gérance

